

Résolution 527

pour une fête nationale digne de la Suisse

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- le souhait de Mme Micheline Calmy-Rey, Présidente de la Confédération, et de Mme Christine Egerszegi, Présidente du Conseil national, de se rendre sur la prairie du Grütli le 1^{er} Août prochain pour y prononcer un discours à l'occasion de la Fête nationale ;
- l'absence de bonne volonté manifestée par les cantons riverains et le Conseil fédéral pour assumer les frais de sécurité suscités par cette manifestation ;
- le fait que cette prairie, symbole de la liberté et de l'identité suisses, acquise par le peuple suisse par souscription nationale, risque d'être abandonnée aux seuls skinheads et néo-nazis le jour de la Fête nationale ;

invite

- les cantons confédérés riverains du lac des Quatre-Cantons et le Conseil fédéral à prendre toutes les mesures utiles pour que les deux premières citoyennes de Suisse puissent tenir le discours prévu le 1^{er} Août prochain sur la prairie du Grütli ;
- le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève à contribuer aux frais de sécurité de la manifestation jusqu'à concurrence de dix mille francs.